

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION MUNICIPALE  
COUSTELLET ET COMMERCES DU 17 OCTOBRE 2011 ORGANISEE PAR LA  
MAIRIE DE MAUBEC.**

Notre association citoyenne, dans les attributions de son rôle, a souhaité simplement être présente pour écouter le contenu des débats et des discussions sans intervenir.

Cette réunion est la seconde organisée depuis 2008

Etaient présents : 5 représentants de la mairie de Maubec, le maire d'Oppède, la directrice de la CCC, 3 habitants de Coustellet et 7 commerçants de Coustellet (4 nouveaux et 3 anciens), 2 représentants de D.M.A.C, 1 représentante de l'ACCL. Total 17 personnes.

Les participants ont regretté le manque d'affluence, certains ont même critiqué l'absence de communication. La municipalité de Maubec a répondu que tout avait été fait par le biais d'une insertion dans le Flash Info, sur le site internet de la Mairie, et dans la presse. D'autres ont ajouté qu'il aurait été judicieux de faire une information directe dans les boîtes aux lettres à Coustellet ; selon les représentants de la mairie de Maubec, cela avait été fait lors de la première réunion mais n'avait pas pour autant motivé plus de personnes. **(Dernière minute : Le Flash Info informant de cette réunion a été distribué au Quai des Entreprises le 19 Octobre, soit 2 jours après la réunion).**

***Pour D.M.A.C, une réunion aussi importante, où la parole est donnée aux commerçants et aux habitants de Coustellet, nécessite une véritable communication de proximité par une information sur les supports classiques déjà utilisés, mais aussi par affichettes dans l'ensemble des commerces et dans les boîtes aux lettres.***

***Il aurait été judicieux de prévoir une salle à la taille du public espéré : la réunion était organisée dans la salle de l'étage de la Gare qui, de toute façon, peut difficilement recevoir plus de 20 personnes ; en cas d'affluence l'accueil aurait posé problème.***

***Par ailleurs l'importance de l'économie sur Coustellet est indéniable, et nécessite, là encore, l'organisation de ce type de rencontre sous la forme d'un rendez-vous régulier et au moins annuel. Ce serait un moyen de créer une dynamique de communication par la prise en compte des idées et des remarques des personnes présentes. Lors de la réunion suivante, cette démarche permettrait de faire le bilan des décisions mises en place.***

Le sujet exposé par la suite était lié aux nombreux problèmes dus à l'insécurité des voies de circulation (véhicules et piétons). La CCC a informé les personnes que très prochainement la signalétique au sol allait être entièrement refaite. Elle a ajouté que la municipalité de Maubec avait pris un arrêté pour décider la mise en place de panneaux « Céder le passage » au carrefour de la route des caves et de la D2. Le problème récurrent, pour les piétons, qui utilisent le passage protégé, au feu tricolore desservant l'école de Coustellet, a été abordé en raison du non respect fréquent de ce feu rouge. Il en est de même pour le parking anarchique des voitures lors du marché du dimanche matin. La CCC fera un courrier auprès de la gendarmerie pour l'informer de ces problèmes.

***D.M.A.C se réjouit de constater qu'une prise de conscience sur la sécurité routière a enfin donné lieu à des réalisations concrètes, d'autant que notre association a soulevé le problème auprès de la municipalité quelques jours auparavant par un courrier du 10 octobre 2011. (Voir le courrier ci-dessous)***

Un point sera également fait par le maire d'Oppède auprès du SIRTOM pour vérifier le parcours des véhicules de ramassage des ordures ménagères qui ont la fâcheuse tendance de prendre les sens interdits.

Un commerçant a demandé de privilégier la création d'un giratoire pour désenclaver la zone du Tourail par une nouvelle entrée et une sortie directe sur la D900 après la déchetterie. Ce giratoire aurait l'avantage de sécuriser l'entrée actuelle du Super U par la D900 où de nombreux véhicules, en provenance d'Apt, coupent la chaussée, en tournant à gauche, pour y accéder. Là encore la municipalité de Maubec dit que tout est prêt mais que le Préfet en empêche la réalisation par le blocage de l'ouverture de la ZAC du Sarret de Cabrières (qui prévoyait ce giratoire financé par la vente de certaines parcelles).

***L'argument judicieux de ce commerçant, partagé par D.M.A.C, permettrait de désenclaver la zone du Tourail et d'en développer l'économie par un accès plus facile et donc une augmentation de la fréquentation. Curieusement, la ZAC n'avait pas, à sa création, intégré ce désenclavement nécessaire à son développement économique.***

***Nous pouvons comprendre l'agacement du Préfet qui voit à Coustellet s'ouvrir d'autres ZAC (le Sarret sur Cabrières et le Moulin d'Oise sur Robion) alors que celle du Tourail ne semble pas être terminée. Cela confirme bien que les développements économique et urbain sont traités au coup par coup. Ce giratoire sur la D900 est un élément essentiel, il doit pour cela être réalisé sans attendre, la CCC doit se donner les moyens de ses ambitions, même si cela peut entraîner le report d'ouverture de ZAC.***

En matière de tourisme, il est annoncé que la piste cyclable est prévue pour être prochainement raccordée à celle des Beaumettes.

***Il est regrettable que cette réunion n'ait pas été un vrai moment d'échanges entre la municipalité, la CCC et les habitants, commerçants et artisans de Coustellet: aucune information n'a été communiquée sur l'ouverture d'un futur bureau de poste sur Coustellet, rien n'a été dit sur la réhabilitation de la vieille cave, aucun mot sur le souhait de l'association du marché de Coustellet de créer une halle commerçante.***

***Le responsable du développement économique sur la Communauté des Communes de Coustellet, en la personne du maire de Maubec, était là seulement pour écouter sans aucune proposition concrète en retour, si ce n'est de marteler que « s'il ne pouvait rien faire c'était à cause du Préfet ». Argument déjà utilisé à maintes reprises ! Une vraie caricature de l'administration !!***

*Cependant on ne peut absolument pas reprocher au représentant de l'Etat d'ignorer la réalité du terrain, pour preuve le constat peu engageant de notre Préfet sur la situation économique et environnementale de Coustellet : « Le développement de Coustellet s'est réalisé au coup par coup, sans vision prospective d'ensemble sur l'aménagement équilibré de ce hameau. Le risque est ainsi grand d'assister à un développement désorganisé, banalisant le paysage, générant des dysfonctionnements importants de la zone, des engorgements routiers, et une détérioration du cadre de vie. Cette situation, actuellement vécue sur certains secteurs, notamment au nord d'Avignon, ne doit pas se reproduire sur Coustellet. En l'état actuel, l'habitat est déqualifié et les espaces publics ne sont pas aménagés. » (Lettre du Préfet de juillet 2011)*

*A très bientôt.*

*Le Comité de rédaction de D.M.A.C*